

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXECUTIVE DE VHC. A. MOT.

Catégorie Voiture de tourisme	Marque PEUGEOT	Désignation du type / Signe de reconnaissance 203 C BT 1/59 (88)	Borderaux-type No 1444
---	--------------------------	--	----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "203 C" s/plaquette et en préfixe du No. de châssis (88)
 No de châssis frappé A droite sur renfort du tablier, sur plaquette rivée
 No de moteur frappé A gauche sur bloc-moteur, vers la pompe à essence
 Constructeur du châssis Automobiles PEUGEOT, SOCHAUX (Doubs) F
 Constructeur du moteur Automobiles PEUGEOT, SOCHAUX (Doubs) F

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type PEUGEOT 203 Genre En ligne, s. en tête Carburant Benzine Nombre cyl. 4 Temps 4 Alésage 75 mm. Course 73 mm. C.V.-Impôt 6,570 Cylindrée totale 11290 cm ³ C.V. frein 45 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied: Hydraulique sur toutes les roues 2. Frein A main: Mécanique, à tambours, sur roues arrières. 3. Frein --- Frein de remorque --- Direction A gauche - A crémaillère Crochet de remorque --- Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. 27 en prise dir. 115 km/h.	Constructeur Autom. PEUGEOT SOCHAUX Genre / Forme Limousine Nombre de portes 4 Nombre de places ass. Total 4+5 Avant 2 Milieu - Arrière 2=3 Nombre de places debout --- Pour motos: Siège arrière --- Siègeur ---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.		--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	515 kg.	465 kg.	980 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train roulant (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	155 x 380		simples / 175000
Capacité de charge (par pneu 385 kg) par essieu	770 kg.	770 kg.	

CIBIE-MARCHEL-DUCETIER

*) Dans les phases
 Feux de position 2, combinés av. feux rouges
 Indicateurs de direction: Sym. 2 flèches
 av. 2 lampes-tour.
 Avertisseur 1 avort. électrique
 avec 2 ampoules
 électriques
 Système d'ampoules Blix et cutter (jaunes)
 2) catadioptriques
 Feux rouges
 Eclairage du No de centr. 1 contre cour. contre arrière
 A l'arrière du vhc. d'arr. portes arr.
 remplacement
 avec 2 ampoules
 électriques

DIMENSIONS

1:320 mm.	Voie (avant)
1:320 mm.	Voie (arrière)
1:610 mm.	Longueur hors-tout AV. 1:600 mm.
2:580 mm.	Emplacement
4:360 mm.	Longueur hors-tout
1:560 mm.	Hauteur (non chargé)
160 mm.	Garde au sol
---	Porte à haut, arrière
---	Porte à haut, arrière
---	Crochet de remorque (haut, dep. col)
---	Crochet de remorque (bas à faux)
9,30 m.	Diamètre de braguage ext. gauche
9,40 m.	Diamètre de braguage ext. droite

Dim. Intérieures
 Longueur du pont de charge
 Longueur du pont de charge
 Hauteur Intérieure
 Hauteur du pont dep. le sol
 Mollies (hauteur)

mm.
 mm.
 mm.
 mm.
 mm.

OBSERVATIONS

*) En outre, 2 lampes de stationnement (blanches
 vers l'avant et rouges vers l'arrière) placées
 derrière les portes arrière.
 ***) à partir du No. de moteur 1:700:001 et suivants
 hauteur du bruit: A 7 m. latéralement
 Au ralenti
 = 64 Phono
 Au régime nom. d'utilisation
 = 88 Phono 1)

MODIFICATIONS ET AMÉLIORATIONS (celles)

1) Bruit: Trop fort - Ne doit pas dépasser le maxi-
 mum prescrit de 80 Phono (Circ. du DRJP 15.4.53).

Lieu et date de l'expertise-type
BERNE, le 28.9.1957.

La commission d'expertise-type